

# ANPERE

association d'assurés



## ...et vous

SPÉCIAL  
ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES  
2024



Assemblées Générales 2024  
Répondre aux enjeux  
d'aujourd'hui et de demain

*+ de vie dans l'assurance-vie*

**ANPERE et ANPERE Retraite**  
sont des associations d'assurés partenaires d'AXA



[anpere.fr](https://anpere.fr)

    
[@anpere\\_asso](https://www.facebook.com/anpere_asso)

## COMMENT VIEILLIT-ON DANS LE MONDE ?

dossier p.8

### 4 VIE DES ASSOCIATIONS

- 4 Assemblées Générales 2024
- 7 Nouvelle identité graphique

### 12 PÉDAGOGIE

Mise à jour de nos vidéos Tutos

### 13 SERVICE

Découvrez les ateliers d'Ellii



Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directeur de la publication : Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)
- Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
- Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)

Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste  
Iconographie : Photos ANPERE, AdobeStock

ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W7511090757, SIREN 489 796 946

ANPERE Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1

Siège social : 6, boulevard de Pesaro, 92000 Nanterre  
• anpere.contact@anpere.fr

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

**Vos données personnelles :** lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine).

Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques.

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr.

En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

L'ÉDITO

# DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI



Vous avez été nombreux à participer à l'édition 2024 des Assemblées Générales de vos associations. Je tiens à vous en remercier chaleureusement car cela confirme votre engagement dans la vie d'ANPERE et ANPERE Retraite. Cette année, nos Assemblées Générales étaient placées sous le signe des « 20 ans » de nos associations ; « 20 ans » d'innovation en matière de prévoyance, d'épargne et de retraite, « 20 ans » de partenariat exigeant et fructueux avec AXA France, « 20 ans » à votre écoute, « 20 ans » de services et d'avantages pour nos adhérents.

À l'avenir, nous continuerons à mettre « + de vie dans l'assurance-vie » en poursuivant notre engagement pour le développement d'une assurance-vie innovante en partenariat avec AXA France. Pour mieux vous informer, nous mettrons à votre disposition des outils pour vous permettre de mieux appréhender les concepts clés de l'économie et de la finance et enfin, nous continuerons à veiller et être vigilant aux défis de demain.

Pour se donner un « second souffle » dans cette course d'endurance qui promet d'être encore longue, vos associations ont décidé de se doter d'une nouvelle identité visuelle et de nouveaux logos que vous avez pu découvrir en avant-première lors des Assemblées Générales réunies près de Tours le 26 juin dernier.



Cette nouvelle identité visuelle incarne des valeurs qui nous sont chères : la confiance, la stabilité et la sérénité mais également la vigilance, le dynamisme, la créativité et l'engagement.

Dans un contexte national et international incertain, il est important d'être accompagné par un tiers de confiance tel qu'ANPERE, aussi, soyez assurés que nous serons plus que jamais vigilants à la défense de vos intérêts d'épargnants.

En attendant, les vacances approchent, alors pourquoi ne pas en profiter pour visionner nos Tutos de pédagogie financière qui vous permettront de mieux comprendre les concepts clés de la finance, de l'épargne et de l'assurance-vie en cliquant [ici](#).

Et retrouvez également les différents opus de notre collection « Nouveau Regard » dont les dernières mises à jour portent sur l'Épargne, la Prévoyance et la Protection des Indépendants.



[Nouveau Regard sur l'Épargne](#)



[Nouveau Regard sur la Prévoyance](#)



[Nouveau Regard sur la Protection des Indépendants](#)

**Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !**

**Jean Sébastien Antoniotti**  
Président des associations  
ANPERE et ANPERE Retraite



# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024

## RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Les Assemblées Générales sont des moments importants de la vie de nos associations. Elles permettent de soumettre à votre approbation les décisions importantes de la vie des associations et des contrats qu'elles ont souscrits pour votre compte. Cette année, elles se sont réunies le 26 juin à Montbazou, près de Tours. Elles ont entériné le changement de siège social et ont été l'occasion d'accueillir de nouveaux membres des Conseils d'Administration.

### 20 ans : l'âge de la maturité, des bilans et des nouveaux projets

Les Assemblées Générales 2024 étaient placées sous le signe des « 20 ans » des associations. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des 20 dernières années et de tracer les grandes lignes de nos ambitions pour les années à venir, à savoir :

- Poursuivre le développement d'une assurance-vie innovante,
- Renforcer l'information des adhérents et en faire des adhérents éclairés,
- Continuer à veiller et être vigilant aux défis de demain.

### Une nouvelle identité visuelle



Pour mener à bien ces missions, vos associations ont décidé de donner un nouveau souffle à leur communication en se dotant d'une nouvelle identité graphique et

d'un nouveau site Internet, plus moderne, plus lisible et plus sobre. Les adhérents présents ont découvert en avant-première les nouveaux logos des associations qui remplaceront progressivement les logos actuels à partir de septembre prochain.

Ils ont également découvert en exclusivité les maquettes du nouveau site Internet anpere.fr entièrement revu qui sera mis en ligne fin septembre 2024.

Ce site intégrera une rubrique dédiée à la pédagogie financière baptisée « L'épargne et vous » organisée en 4 parcours thématiques pour en faciliter l'accès.



### SIÈGE SOCIAL

**ANPERE et ANPERE Retraite se sont dotées d'un nouveau siège social situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble « Le Richelieu » à Nanterre, au 6, boulevard de Pesaro. Lumineux, modernes, entièrement rénovés et situés à proximité d'AXA France, notre assureur-partenaire, ces nouveaux locaux permettront aux associations de jouer pleinement leur rôle de représentation des intérêts collectifs des adhérents.**

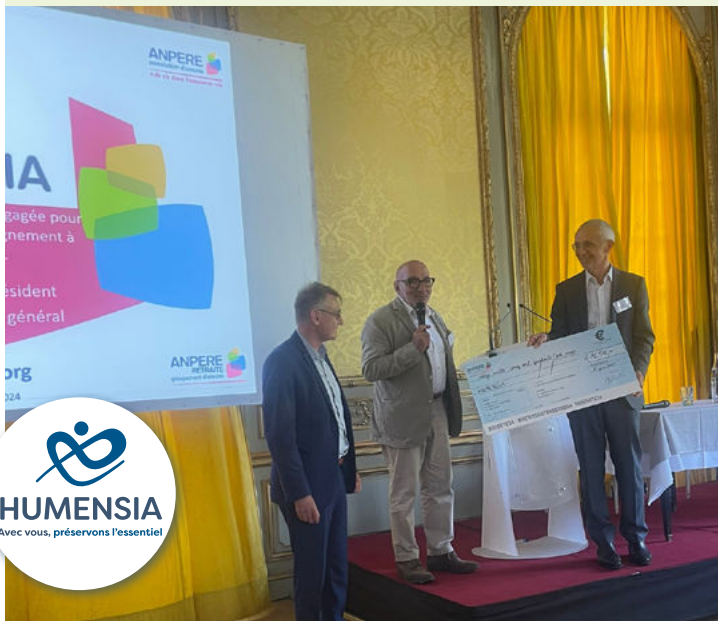
## UNE PARTICIPATION PAR INTERNET RECORD !

À l'occasion de ces événements, un dispositif complet est mis en place pour vous informer et faciliter votre participation par correspondance ; vous pouvez facilement voter par Internet via le site de vote sécurisé, mais, si vous le souhaitez, vous pouvez également voter par courrier avec la mise à disposition d'enveloppes T.

Vous avez été nombreux à prendre part à la vie de nos associations ; plus de 52 000 d'entre vous se sont exprimés en votant en séance, en retournant leur pouvoir, en votant par correspondance ou en votant par Internet. Vous n'avez d'ailleurs jamais été aussi nombreux à voter par Internet !

**Les résolutions soumises aux Assemblées Générales ont toutes été adoptées à plus de 96,4 % pour ANPERE et à plus de 90 % pour ANPERE Retraite.**

La forte participation et la confiance que vous nous témoignez nous confortent dans les valeurs qui dictent nos actions : équité, transparence, confiance et professionnalisme.



Cette année, ANPERE et ANPERE Retraite se sont engagées auprès de l'Association « Humensia », à verser 0,5 € par vote par Internet.

Cette association est engagée pour la santé, les soins et l'accompagnement à domicile en Centre Val de Loire depuis 1955. Au global, la somme de 16 546 € a été versée à Humensia.

- L'Assemblée Générale d'ANPERE a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises** dont les résolutions 5 et 6 portant sur l'évolution des contrats d'assurance sur la vie souscrits par l'association auprès d'AXA France prévoyant :
- l'harmonisation de la clause de participation aux bénéficiaires au sein des contrats Excelium, Arpèges et Privilège,
  - la diminution des frais de gestion sur les supports en unités de compte en gestion pilotée 'Perspectiv' de 1,46 % à 1,21 %,
  - l'élargissement des conditions d'éligibilité au versement de la participation aux bénéficiaires du support Global euro,
  - l'augmentation de l'âge limite pour bénéficier de la garantie plancher Sérénité du contrat Excelium à 80 ans,
  - la création d'une nouvelle garantie en cas de décès portant sur le fonds Croissance jusqu'au 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré,
  - l'augmentation du montant maximal de réorientation d'épargne en gestion personnelle,
  - la possibilité d'utiliser des valeurs estimatives pour certains supports en UC,
  - l'évolution des clauses relatives à la gestion du contrat en cas de décès.

L'Assemblée Générale a renouvelé la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour la négociation et la signature des avenants aux contrats souscrits par l'association.

Les adhérents concernés seront informés de ces évolutions par courrier.



Toutes ces évolutions sont présentées en détail dans le **Rapport d'activité 2023** disponible sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr)

## DE NOUVEAUX MEMBRES ONT REJOINT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE VOS ASSOCIATIONS



### → Emmanuel de La Jonquière, (ANPERE)

« Fort de mon expérience en matière de gestion du risque et d'investissement, je m'appliquerai en tant que Directeur Marché Épargne et Retraite Individuelle d'AXA France à mettre à la disposition d'ANPERE mes compétences pour permettre à votre association de disposer d'une offre innovante et performante que ce soit en termes d'offre assurantielle ou d'investissement. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. »



### → Marie Maedler, (ANPERE Retraite)

« Maîtrisant les différents aspects de la prévoyance, de l'épargne et de la retraite, que ce soit en termes de conception et d'évolution des contrats mais aussi en termes de respect des engagements pris envers les assurés, je mettrai toute mon énergie, mes compétences et mon expérience au service d'ANPERE Retraite pour contribuer pleinement à ce que votre association continue à disposer de contrats innovants, adaptés aux challenges actuels et futurs. Merci pour votre confiance. »



### → Edouard Duhamel, (ANPERE Retraite)

« Travaillant dans le notariat depuis plus de 20 ans et témoin privilégié des préoccupations de nos concitoyens concernant la gestion de leur patrimoine et de l'organisation de leur transmission et de leur succession, je serai heureux de mettre à profit toute mon expérience et mes compétences et ce, d'autant plus que votre Association défend des valeurs qui me sont chères telles que l'équité. J'aurai à cœur d'apporter une vision enrichissante pour aider l'Association et ses adhérents à aborder l'avenir sereinement. »



### À NOTER

Vous pouvez retrouver la composition complète des Conseils d'Administration sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr), rubrique L'association / L'organisation.

## ANPERE RETRAITE

L'Assemblée Générale d'ANPERE Retraite a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises dont les résolutions 10, 11 et 12 portant sur l'évolution des contrats souscrits par l'association auprès d'AXA France prévoyant :

- concernant le contrat PER Ma Retraite, la hausse du montant maximal de versement entre 2 dates anniversaires d'adhésion en portant ce montant maximum à 24 000 €,
- concernant les contrats PER MA Retraite et PER Amadeo, la possibilité d'utiliser des valeurs estimatives pour certaines unités de compte,
- concernant les contrats PERP Référence, PERP Confort et PER Ma Retraite, l'évolution des clauses relatives à la gestion du contrat en cas de décès.

L'AG 2024 a également été l'occasion de rappeler le rôle des comités de surveillance des plans et les actions menées dans ce cadre. Ces comités continueront à veiller à la bonne exécution des contrats et à la représentation des adhérents.



Toutes les évolutions apportées aux contrats souscrits par ANPERE Retraite sont présentées en détail dans le **Rapport d'activité 2023** disponible sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr)

Les Rapports d'activité 2023 sont disponibles sur notre site Internet [anpere.fr](http://anpere.fr), rubrique / L'association et peuvent vous être envoyés sur simple demande par courrier postal ou via le site Internet [anpere.fr](http://anpere.fr) / rubrique Contact.

# NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOS ASSOCIATIONS



Alors que nous fêtons les 20 ans des associations, afin d'entamer les 20 prochaines années et mener à bien nos missions, le comité Développement\* a proposé de donner un nouveau souffle à notre communication en dotant nos associations de nouveaux logos et, plus largement, d'une nouvelle identité graphique.

## MODERNITÉ, SIMPLICITÉ ET SOBRIÉTÉ

Dans un monde en constante évolution, il est crucial pour nos associations de se doter d'une identité graphique qui reflète non seulement nos valeurs, mais aussi notre capacité à évoluer avec notre temps. Les nouveaux logos que nous avons adoptés incarnent cette volonté d'apporter plus de modernité, de simplicité et de sobriété à notre communication visuelle.



### MODERNITÉ

Nos nouveaux logos ont été conçus pour représenter l'esprit innovant et dynamique de nos associations. Ils utilisent des lignes épurées et des formes géométriques modernes qui symbolisent notre engagement à être en phase avec les dernières tendances et technologies. Cette modernité ne se limite pas à l'esthétique : elle se manifeste également dans notre approche, qui intègre des outils numériques avancés et des plateformes interactives pour mieux accompagner nos adhérents.

### SIMPLICITÉ

La simplicité est au cœur de notre nouvelle identité graphique. Nous avons choisi de simplifier nos visuels pour rendre notre communication plus claire et plus accessible. Elle se retrouve notamment aussi dans la navigation de notre nouveau site internet, qui paraîtra en octobre, nous vous en dirons plus à ce moment-là.

### SOBRIÉTÉ

La sobriété de notre nouvelle identité graphique est une réponse à la surcharge d'informations et de stimuli visuels présents dans notre quotidien. En adoptant une palette de couleurs pastel et apaisantes comme le bleu signifiant la sérénité, le calme, l'apaisement et l'orange la nouveauté, l'originalité.

## VERS UN FUTUR PROMETTEUR

*Avec cette nouvelle identité graphique, nous sommes prêts à relever les défis des 20 prochaines années.*

Restez connectés !   

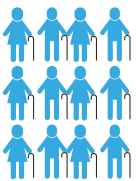
\* Composé d'administrateurs, le comité Développement est un groupe chargé de planifier et superviser les initiatives de croissance et d'innovation au sein de l'association.



# COMMENT VIEILLIT-ON DANS LE MONDE ?

Actuellement, dans la majorité des pays occidentaux, on peut s'attendre à vivre au moins jusqu'à 80 ans, voire beaucoup plus. On parle même de sociétés de la longévité où vivre jusqu'à 100 ans pourrait devenir la norme. Ce phénomène du vieillissement de la population (augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans, allongement de l'espérance de vie et baisse de la fécondité) est même en train de devenir mondial.

## Le nombre de personnes de plus de 60 ans en France et dans le monde en chiffres



D'ici à **2030**, une personne sur six dans le monde aura 60 ans ou plus. Dans le même temps, la population âgée de **60 ans et plus** passera de **1 milliard de personnes en 2020** à **1,4 milliard en 2030**.



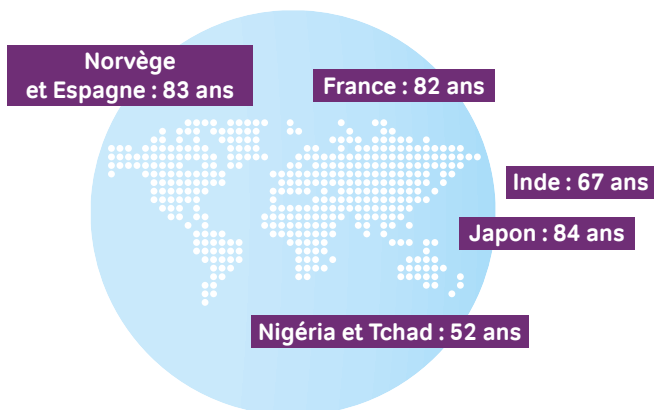
En **2050**, la population de personnes âgées de **60 ans et plus** dans le monde aura doublé pour atteindre **2,1 milliards de personnes**. Le nombre des **personnes âgées de 80 ans et plus** devrait, pour sa part, **tripler entre 2020 et 2050** pour atteindre 426 millions.



En France, les personnes de **plus de 60 ans** représentent actuellement un peu plus de **27 % de la population**. Ils seront **31 % en 2030**. Le nombre des personnes âgées de **75 à 84 ans** va enregistrer une **croissance inédite de 49 %** entre 2020 et 2030, passant de **4,1 millions à 6,1 millions**.

Source : OMS pour le monde / INSEE pour la France

## L'espérance de vie en France et dans le Monde



Cette transition démographique a des répercussions cruciales pour aujourd'hui et pour demain à tous les niveaux de la société : au niveau de l'emploi, de l'accessibilité des espaces publics, du parcours de protection sociale, des inégalités de genre et de classes sociales, des solidarités familiales, de l'accompagnement du grand âge, du financement de sa santé, etc.

Ces mutations bouleversent la société en profondeur et questionnent à la fois le système de financement de la perte d'autonomie, l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie ainsi que leurs proches, et la place des retraités dans la société et les liens intergénérationnels.

## Le financement de la perte d'autonomie en France et dans le Monde

L'accroissement démographique des personnes très âgées avec, potentiellement, un état de santé fragilisé pose la question de l'accompagnement et du financement de la perte d'autonomie. Il n'existe pas un état unique de perte d'autonomie mais une multiplicité de situations souvent difficiles à appréhender et qui nécessitent des réponses adaptées sur les plans tant médicaux que sociaux. Ces réponses engendrant des coûts qui restent à financer par l'individu et ses proches ou par l'État.





Mélissa-Asli PETIT est docteure en sociologie et spécialiste des seniors et des enjeux du vieillissement. Elle a créé Mixing Générations, bureau d'étude et de conseil sur les questions de longévité.

**En France, l'ensemble du système a été construit sur des solidarités intergénérationnelles.** Le système de retraite fonctionne notamment comme cela, sur la base de la répartition. Les cotisations, versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse, sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités. Ces retraités ont eux-mêmes participé à cette contribution lorsqu'ils étaient en emploi.

Toutefois, l'évolution du niveau des pensions de retraite amène certains individus à se questionner sur des solutions financières afin de compléter leur retraite ou de mettre en place des projets plus occasionnels (ex. travaux dans le logement, voyages pour visiter des enfants vivants à l'étranger, etc.). Le financement de la perte d'autonomie devient également une préoccupation importante de la part des Français.



→ **En France, la Sécurité sociale couvre automatiquement les dépenses médicales des personnes dépendantes.** Concernant le financement des autres besoins, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est attribuée après une évaluation médico-sociale. Offrant un taux de prise en charge qui décroît avec le revenu, cette allocation est versée par les départements qui assument une partie du financement. Toutefois, un reste à charge est encore à financer par les retraités et bien souvent leurs proches.

→ **En Europe, plusieurs modèles en matière de financement de la perte d'autonomie coexistent, notamment l'un à vocation universel et l'autre plus libéral.**

Au Danemark, en Finlande, en Écosse et en Suède, le système, financé par l'impôt, offre une couverture totale du financement de la perte d'autonomie sans condition financière.

Au Royaume-Uni, le système offre une prise en charge des dépenses d'aide à la personne sous condition de ressources. Dans ce modèle plus libéral, les individus doivent assumer une partie des dépenses liées à la perte d'autonomie.

→ **Le Japon a décidé depuis les années 2000 de s'appuyer fortement sur les municipalités pour gérer un programme d'assurance de soins de longue durée.** Ce dispositif bouleverse la société traditionnelle, qui s'appuyait fortement sur la famille pour s'occuper des personnes âgées dépendantes. Ce système combine les soins de santé, les soins de long terme, les soins à domicile et des services de proximité à l'échelle de la communauté. Dès l'âge de 65 ans, les citoyens peuvent en bénéficier, s'ils ont commencé à cotiser à l'âge de 40 ans. Cette assurance vieillesse permet aux personnes âgées de continuer à vivre dans des endroits qui leur sont familiers, et ce même si elles ont besoin de soins avancés.

## 3 EXEMPLES DANS LE MONDE



### AU JAPON, DES RÉSEAUX D'ENTRAIDE MUTUEL

Le Japon est le pays qui compte le plus de centenaires. Leurs secrets de la longévité passent certes par l'alimentation, l'activité physique, mais aussi par un système d'entraide mutuel. Le Moai consiste en des groupes d'entraide qui permettent de se rencontrer, de discuter, de rire ensemble, de faire des activités et donc de ne jamais ressentir les effets de la solitude. Il y a un contrat de non-abandon entre les membres, qui participent à des activités ensemble et qui se soutiennent.



### AU PAYS-BAS, UN VILLAGE ALZHEIMER

Au nord-ouest des Pays-Bas, nichée dans la ville de Weesp, Hogeweyk abrite un village où les habitants sont tous âgés et atteints de pathologies neurodégénératives telle que la maladie d'Alzheimer. Un salon de coiffure, une épicerie, un restaurant, un pub constituent ce village. Une somme d'argent en fausse monnaie est distribuée à chacune des 23 maisons composant la résidence. Au vu des bienfaits des activités extérieures sur les patients atteints de pathologies mentales, des cours de jardinage ou encore des promenades sont organisés pour les résidents dans l'un des nombreux jardins. Si la maison accorde une grande liberté à ses résidents, le terrain est tout de même entouré de caméras.

<https://hogeweyk.dementiavillage.com/>



### AU ZIMBABWE, DES BANCS DE L'AMITIÉ ANIMÉS PAR DES GRANDS-MÈRES

Face à un pays en manque de psychiatre, Dixon Chibanda, un psychiatre zimbabwéen, a eu l'idée de former des femmes âgées, appelées affectueusement dans la région « mbuya » ou « gogo » aux rudiments de la psychologie comportementale. Ces grands-mères, enracinées dans leur communauté et gardiennes de la sagesse et des connaissances locales, écoutent toutes personnes qui viennent s'associer sur ces bancs. Elles sont des relais essentiels dans ce soutien gratuit en matière de santé mentale. Il existe aujourd'hui un millier de bancs à travers le pays, fréquentés par plus de 1 500 grands-mères.

<https://www.friendshipbenchzimbabwe.org/>

## 5 EXEMPLES EN FRANCE



### DES RETRAITÉS ET DES ÉCOLIERS DÉJEUNENT ENSEMBLE À LA CANTINE SCOLAIRE

La mairie de Landrecies, dans le Nord de la France, propose aux seniors de la commune de manger à la cantine scolaire avec les écoliers une fois par semaine depuis fin 2022. Les retraités et les enfants profitent de ce repas pour discuter de la vie, se confier et passer un bon moment. La municipalité s'est appuyée sur le conseil des aînés lors du lancement, puis en 2023 la cantine s'est ouverte à l'ensemble des retraités de plus de 65 ans de la commune. Sept retraités volontaires sont donc accueillis une fois par semaine.

<https://www.ouest-france.fr/societe/seniors/dans-cette-commune-retraites-et-ecoliers-dejeunent-ensemble-a-la-cantine-scolaire-tous-les-mardis-f76e34d2-98d8-11ed-89de-7320c1f0b76f>



*Une idée qui se développe un peu partout en France. Orbigny en Indre-et-Loire, Picherande dans le Puy-de-Dôme, Pont-à-Vendin dans le Pas de Calais, ou Lamothe-Landerron en Gironde, etc. toutes ces communes tentent aussi l'expérience des cantines intergénérationnelles.*



## LES PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie. Concrètement, les plateformes d'accompagnement et de répit peuvent organiser : des sessions de formation à destination des proches aidants ; des temps de répit sous la forme d'interventions d'aide à domicile sur une demi-journée ou plus pour permettre au proche de s'absenter ; la recherche d'une structure médico-sociale ; des groupes d'échanges entre aidants ; des partenariats afin de proposer des séjours vacances répit. Dans cette même dynamique, des maisons de répit commencent à se construire en France. Il s'agit d'offrir aux proches aidants une parenthèse dans leur vie quotidienne pour se reposer et souffler, et surtout éviter les risques d'épuisement.



*Ce site permet de retrouver des liens vers des plateformes de répit sur le territoire français*

<https://www.soutenirlesaidants.fr/recherche/structures>

## LE BÉGUINAGE

À Valogne, dans le Cotentin, un béguinage a vu le jour composé de dix-huit appartements et dix maisons disposés en U avec jardinets attenants. Une structure héritée du béguinage traditionnel, natif d'Europe du Nord. Pour y habiter, il faut avoir au moins 60 ans, ne pas être dépendant et avoir l'esprit d'entraide chevillé au corps. Chaque locataire paye un loyer mensuel compris entre 300 et 700 euros hors charges. Ce type d'habitat permet à la fois de continuer à vivre dans un logement personnel et de prendre part à des échanges et des actions avec le groupe.

<https://beguinage-solidaire.fr/>

## UN TIERS LIEU DANS UN EHPAD

À Harnes dans le Pas de Calais, un EHPAD a créé un tiers lieu avec des partenaires de la commune et du territoire. Ce lieu propose à la fois une programmation artistique et culturelle, et un jardin. Le tiers lieu a plusieurs objectifs : mettre en valeur l'histoire des résidents qui ont participé à l'histoire du bassin minier, créer un jardin d'expression culturelle ouvert à tous, croiser les générations et les publics, favoriser le lien social, favoriser l'accès à la culture pour tous, dans une démarche d'éducation populaire.

## UNE CONCIERGERIE DANS SON QUARTIER

Dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement parisien, 13 Avenir est une conciergerie de quartier, qui propose des services à destination des personnes de plus de 60 ans. Changer une ampoule, vider une cave, fixer une tringle à rideaux, sortir des animaux, monter un meuble, réaliser des démarches administratives en ligne, etc. Des petites choses pour lesquelles il est parfois utile d'avoir un coup de main. L'équipe de la conciergerie senior ainsi que des professionnels résidant dans le quartier, de confiance et à l'écoute des plus âgés sont là pour répondre à ces demandes d'aide du quotidien.

<https://13avenir.fr/la-conciergerie-senior/>



*De nombreuses conciergeries et tiers lieux se développent dans toute la France pour accompagner l'autonomie des personnes âgées. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie a notamment financé le lancement de projets de tiers lieux en EHPAD*

[https://www.cnsa.fr/documentation/fiches/signaletiques\\_des\\_projets\\_de\\_tiers\\_lieux\\_en\\_ehpac-compresse.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/fiches/signaletiques_des_projets_de_tiers_lieux_en_ehpac-compresse.pdf)



# MISE À JOUR DE NOS VIDÉOS TUTOS : DES OUTILS PÉDAGOGIQUES RENOUVELÉS POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Chez ANPERE, notre mission est de vous fournir les outils nécessaires pour mieux comprendre et gérer votre épargne, votre prévoyance, votre retraite et votre dépendance. Dans ce cadre, nous sommes ravis d'annoncer la mise à jour complète de notre programme de pédagogie financière. Les vidéos pédagogiques, conçues pour offrir une compréhension claire et pratique des principaux concepts financiers, ont été révisées et enrichies pour mieux répondre à vos attentes.

## Pourquoi cette mise à jour ?

Avec l'évolution constante du paysage économique et des produits financiers, il est essentiel de disposer de ressources à jour et pertinentes. Nos vidéos tutos incluent désormais les dernières informations et reflètent mieux les réalités actuelles du marché.

## Quelles sont les nouveautés ?

- 1. Contenu Actualisé** : explications mises à jour sur les nouvelles réglementations, les tendances du marché et les meilleures pratiques pour optimiser vos finances.
- 2. Format Amélioré** : vidéos plus courtes et concises, offrant une compréhension approfondie des sujets abordés.
- 4. Accessibilité Optimisée** : sous-titres disponibles pour les personnes malentendantes et optimisées pour tous types de supports (ordinateur, tablette, smartphone).



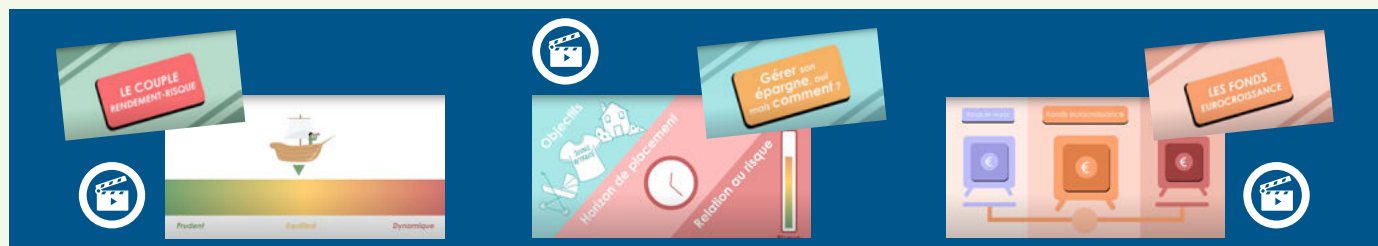
## Comment accéder aux nouvelles vidéos ?

Vous pouvez accéder aux nouvelles vidéos tutos directement sur notre **chaîne YouTube**.



## UN PARTENARIAT AVEC « LA FINANCE POUR TOUS »

Pour garantir la qualité et l'impartialité des contenus, nous avons renouvelé notre partenariat avec l'association « La Finance pour Tous », un acteur majeur de l'éducation financière en France. Ce partenariat assure l'objectivité et la pédagogie de nos vidéos en offrant ainsi des conseils fiables et des informations vérifiées.



Que vous soyez novice en matière de finance ou que vous cherchiez à approfondir vos connaissances, ces vidéos sont conçues pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours financier.

Participez à une large variété d'ateliers collectifs  
en ligne animés en petits groupes interactifs

Grâce au code:  
**ANPERE**

Ce code est à renseigner en fin d'inscription dans la section  
code de parrainage afin d'avoir un accès exclusif au pack  
spécial (-25%) ainsi qu'aux ateliers suivants :



Offrez vous la liberté de choisir !

SERVICE

# DÉCOUVREZ LES ATELIERS D'ELLII GRÂCE À NOTRE PARTENARIAT EXCLUSIF

**Ellii est une plateforme dédiée au bien-être et aux expériences enrichissantes via ses différents ateliers en ligne, tous collectifs et interactifs, animés par une communauté d'experts qualifiés.**

L'opportunité alors d'apprendre de nouvelles compétences et de pratiquer ses activités préférées en toute simplicité sans avoir à se déplacer. Chaque activité est conçue pour être à la fois stimulante et divertissante, favorisant ainsi une atmosphère dynamique et bienveillante.

Dans le cadre du partenariat entre Ellii et ANPERE, nous sommes ravis de vous proposer un **accès exclusif au pack spécial ANPERE avec une réduction exceptionnelle de -25 % par rapport au tarif Grand Public** ainsi qu'une sélection d'activités spécialement faite pour vous.

L'occasion parfaite de bouger en toute sécurité avec le qi-gong et le yoga, développer ses compétences techniques en informatique, exprimer sa sensibilité artistique avec le dessin, réveiller le chef qui sommeille avec la cuisine ou encore via la pâtisserie animée par une diététicienne !

Qu'il s'agisse de prendre du temps pour soi ou d'offrir un pack à un proche et lui laisser la liberté de choisir, le fonctionnement similaire à celui des cartes cadeaux est très original et vous assure de (vous) faire un joli cadeau qui plaira à coup sûr.



Avant de pouvoir en profiter, commencez par recharger le compte en ellixirs (la monnaie virtuelle) grâce au pack ANPERE puis de les dépenser dans les ateliers de votre choix à votre propre rythme. Le jour J il ne reste plus qu'à cliquer sur le lien en toute simplicité puis de profiter de tous les bienfaits offerts par l'atelier.

Pour profiter de cette offre exclusive :

1. Se rendre sur le site [www.ellii.net/anpere](http://www.ellii.net/anpere) et cliquer sur « Inscription » ;
2. Renseigner le code ANPERE dans la section «code de parrainage» en fin d'inscription ou par la suite via la section « j'utilise un code ».
3. Profiter d'un accès exclusif au pack spécial à -25 % puis s'inscrire aux différents ateliers.

Nous sommes convaincus que ces ateliers interactifs vous offriront des moments de détente, d'apprentissage et de plaisir. Où que vous soyez, avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone, profiter et partager relèvent d'une grande simplicité.

N'hésitez pas en cas de besoin à écrire à l'adresse [bonjour@ellii.net](mailto:bonjour@ellii.net)  
ou à composer directement le 01.83.64.36.07



*...une communication  
proche de vous*



➔ Connectez-vous  
[www.anpere.fr](http://www.anpere.fr)



➔ Lisez-nous  
newsletter  
mensuelle



➔ Suivez-nous  
sur nos réseaux  
sociaux  
[@anpere\\_asso](https://www.instagram.com/anpere_asso)

